



Le bus Energie arrive

Inauguré officiellement le 7 octobre dernier à Beauvais, le Bus Energie s'apprête à sillonner les routes de Picardie pour sensibiliser les habitants à la maîtrise de l'énergie.

Développé dans le cadre des activités de l'Espace Info Energie des Ateliers de la Bergerette, ce véhicule pédagogique itinérant a pour objectif :

- de sensibiliser et éduquer au respect de l'environnement
- d'aller à la rencontre des publics (particuliers, scolaires, entreprises, associations...) pour apporter des conseils et des solutions concrètes
- de présenter les techniques les plus avancées sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Afin de l'adapter aux différents publics, le bus est modulable. Il dispose d'un espace d'accueil personnalisé doté de documentations et d'un ordinateur pour des simulations bâtiments permettant d'accompagner les particuliers dans leurs projets de construction ou de rénovation.

Equippé d'une mini-éolienne, de panneaux solaires, de maquettes et d'espaces d'expérimentation (présentation de matériaux d'isolation, projection de vidéos, jeux de construction...) pour mener à bien sa mission pédagogique de façon ludique et interactive, il permet l'accueil de groupes.

Bénéficiant du soutien financier de l'ADEME et de la Région dans le cadre du FREME, ce bus permettra d'être au plus près des lieux de vie de la population.

Au-delà des animations scolaires ou grand public où une



large place sera laissée à la démonstration de matériels économes, il permettra notamment de délocaliser des permanences de l'Espace Info Energie par des présences sur les marchés, les salons et autres foires de la Région.

Sur le territoire isarien, ce dispositif vient en complément des permanences assurées à ce jour dans les 16 Maisons du Conseil général de l'Oise par les conseillers Info Energie de l'ADIL 60.

Nul doute qu'avec les différents territoires qui s'engagent dans des démarches de Plans Climat Energie territoriaux, le bus trouvera toute son utilité et sa légitimité pour sensibiliser et accompagner les habitants aux enjeux énergétiques et climatiques. **C'est désormais un projet qui roule !**

Espace Info Energie – Les Ateliers de la Bergerette
eie@ateliers-bergerette.org – 03 44 45 04 22



APPÉTIT NATURE ou comment mettre l'environnement au menu de nos assiettes !

Comment limiter l'impact de notre alimentation sur l'environnement ? Quels sont les leviers d'action possibles ? Quelles conséquences pour nos modèles de production et de consommation ? Autant de questions qui se posent à nous aujourd'hui face à nos choix alimentaires.

Le midi à la cantine, le soir au restaurant... nous sommes tous concernés par la restauration collective, dont les impacts sur l'environnement sont loin d'être négligeables. En effet, l'alimentation représente environ 1/3 des émissions de gaz à effet de serre (GES) globales en France.

Ainsi, les choix alimentaires exercés collectivement peuvent jouer un rôle majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique. Composer des menus équilibrés, savoureux et adaptés aux contraintes de la restauration collective tout en respectant l'environnement : c'est le pari que se sont lancé 26 cuisiniers de Picardie et leurs équipes en participant au projet **APPÉTIT NATURE**, action expérimentale initiée par l'ADEME et le Conseil régional de Picardie.

Pour mener à bien cette expérimentation, les personnels de cuisine des établissements (crèches, collèges, lycées...) et des restaurants privés partenaires du projet ont suivi entre mai et juin dernier une session d'information et de sensibilisation sur le thème **d'une alimentation sobre en carbone et respectueuse de l'environnement**, animée par l'association «de la Graine à l'Assiette».

Au programme : lutter contre le gaspillage alimentaire, décrypter les emballages des produits, comprendre les labels, redécouvrir les bienfaits des protéines végétales, comprendre les effets du transport des aliments sur l'environnement, évaluer l'intérêt de privilégier les produits locaux et de saison... De nombreuses thématiques abordées qui ont permis à chaque structure participante de s'interroger sur ses pratiques, d'éventuellement les ajuster et surtout d'échanger entre professionnels de la restauration.

A la clé : des actions menées par chacun des établissements en septembre et octobre 2011 dans le cadre **des semaines Appétit Nature**, sur l'ensemble de la Picardie. Au menu : pesée des déchets, plats bio, dégustation de produits et rencontres avec des producteurs, animations et sensibilisation au travers de jeu concours, d'exposition et de réalisation de reportage vidéo... Au total 14 295 repas « Appétit Nature » ont été servis durant les 3 semaines et ont mis en évidence la nécessité de poursuivre les actions, en particulier le gaspillage alimentaire, l'introduction des produits biologiques et le développement de partenariats avec des fournisseurs locaux.

Le tout pour allier plaisir, santé et respect de l'environnement dans l'assiette !

bertrand.veron@ademe.fr



Consultation publique

Schéma Régional «Climat Air Energie»

Préfecture / ADEME / Région Picardie

Ce schéma a pour objet de fixer les orientations stratégiques des politiques de l'énergie, du climat et de l'air en Picardie aux horizons 2020 et 2050.

Pour recueillir vos avis et suggestions, cet ouvrage contient un Cd-Rom détaillant l'avant-projet. Pour en savoir plus :

www.picardie.fr/scrae



Démarche Agenda 21 d'établissement d'enseignement et de formation

Lycées agricoles publics picards et autres expériences

Educagri Editions - Octobre 2011 - 23 €

Cet ouvrage s'adresse à tous les établissements d'enseignement et contribue aux réflexions et décisions de s'engager dans une démarche Agenda 21.



Emissions de gaz à effet de serre & Energie en Picardie

ADEME / Conseil Régional de Picardie

Tableau de bord de l'énergie

et des gaz à effet de serre en Picardie.

21 fiches de synthèse territoriales.

Edition 2011 / Chiffres 2007

eugenie.bugni@ademe.fr

03 22 45 55 48

PAPIER

VERRE

PLASTIQUE

ComptaCoût® : aider les collectivités à mieux connaître et maîtriser leur coût de gestion des déchets

En France, les dépenses de gestion des déchets ménagers ont augmenté de 6 % par an entre 2000 et 2009 (hors investissements). Une augmentation qui s'explique notamment par le développement et la modernisation des installations de traitement des déchets et l'accroissement des flux des déchets collectés.

En Picardie, même constat : en 2009, le coût moyen des déchets restant à la charge des collectivités, toutes recettes déduites, atteignait 84€TC/an/hab.

La maîtrise des coûts devient donc essentielle pour continuer à optimiser le service public de gestion des déchets, reposant entre autres sur l'optimisation des services et équipements et le développement des actions de prévention de la production des déchets.

Mais pour maîtriser ces coûts, il faut commencer par les connaître et les analyser.

Pour cela l'ADEME propose aux collectivités la méthode ComptaCoût® qui permet d'extraire de la comptabilité publique les charges et produits relatifs aux déchets et de les classer pour renseigner plus facilement la matrice des coûts.

Les collectivités peuvent ainsi détailler pour chaque flux de déchets les charges et produits associés et évaluer avec précision les coûts réels de gestion. Ses utilisations sont multiples : aide à la préparation des budgets, identification des pistes de maîtrise des coûts, etc...

La matrice des coûts est un réel outil d'aide à la décision qui permet d'alimenter objectivement les réflexions de recherche de leviers d'optimisation du service déchets. C'est aussi un outil précieux pour communiquer auprès des usagers sur les coûts de la gestion des déchets.

aline.blin@ademe.fr



Filière bois énergie : une réalité économique et énergétique en Picardie

Avec un potentiel d'environ 500 000 t de bois/an principalement issu de la ressource forestière picarde, le bois énergie constitue une filière énergétique en plein développement, aidée par les politiques publiques mises en œuvre depuis 2008.

Qu'il s'agisse de réseaux de chaleur (Creil, Montdidier, Breteuil, Beauvais, Abbeville, Soissons...) ou de chaufferies dédiées, près de 76 MW bois sont en fonctionnement en Picardie et permettent à la filière d'approvisionnement de se structurer efficacement sur l'ensemble de la région, tout en préservant une approche locale.

En effet, la consommation de bois combustibles en Picardie est de l'ordre de 107 425 t/an, dont

près de 60% des besoins sont assurés par la société régionale « Picardie Energie Bois ».

Par ailleurs, le recours à la chaleur bois intéresse de multiples usagers. De plus en plus d'établissements hospitaliers (Prémontré, Pinel,...) et médico-sociaux (ESAT/CAT, maisons de retraite...), établissements d'enseignement, entreprises, collectivités locales... ont fait le choix du bois énergie.

Parce que cette filière présente des vertus énergétiques, économiques, sociales et environnementales évidentes, elle constitue un axe fort de l'engagement de la Picardie dans le cadre de son schéma régional climat, air, énergie.

christophe.roger@ademe.fr



Un papetier picard exemplaire...

Le papetier EVERBAL à Evergnicourt (02) produit 30 000 t/an de papier issu de fibres recyclées, papier couleur, papier blanc pour supports d'imprimerie et papier reprographie pour copieurs et imprimantes.

La consommation énergétique du site est significative avec plus de 10 000 tep/an.

A l'occasion d'une augmentation de capacité de production à 40 000 t/an de la machine à papier, l'entreprise a réalisé des modifications du processus de production pour réduire le ratio énergie par tonne de papier produite :

- baisse du taux d'humidité à évaporer en sécherie,
- amélioration de l'efficacité de la pré-sécherie,
- baisse des consommations liées à la force motrice par la suppression de la transmission « mécanique ».

Ces solutions nécessitent cependant de reconstruire certains éléments de machine ayant aujourd'hui la capacité demandée mais qui ne permettent pas d'atteindre l'objectif d'efficacité énergétique.

Un investissement qui permet de réduire de 1340 tep la consommation énergétique projetée du site (-11%) entraînant ainsi une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 3 400 teqCO₂. Une aide a été allouée à cette opération par l'ADEME, la Région et le FEDER, correspondant à 50% des coûts supplémentaires pour atteindre l'objectif d'économie d'énergie (déduction faite des bénéfices engendrés par l'opération pendant 5 ans). Cette opération est particulièrement exemplaire car elle montre la synergie entre investissement productif et investissement environnemental.

vincent.piboulevu@ademe.fr



Club PDE / PDA Somme de Mobilité : la boîte à outils continue de s'enrichir

Plus longs que les trajets quotidiens, les trajets professionnels représentent 1/4 de nos déplacements. Souvent réalisés en voiture, ils pèsent fortement sur le budget des ménages.

La Picardie est la 3^{ème} région française où les salariés se déplacent le plus pour se rendre à leur travail : en 2008, un salarié picard parcourt en moyenne 28 km pour aller travailler (4km de plus que la moyenne nationale).

Depuis 2010, l'ADEME et Amiens Métropole animent un club d'échanges sur les **plans de déplacements d'entreprises et d'administrations**, un ensemble de mesures qui propose des changements de comportement pour réduire l'usage de la voiture individuelle dans les déplacements domicile travail.

Les organismes membres de ce club sont le Conseil régional de Picardie, le Conseil général de la Somme, la Poste, la SNCF, Pôle emploi, la DREAL, La DIRECCTE, la CCI Amiens Picardie, le

Réseau Energie Environnement des Hôpitaux de Picardie, la Caisse d'Épargne ...

Objectifs : échanger sur les démarches PDE ou PDA engagées, mutualiser des actions, des méthodes et des outils, organiser des événements (semaine du développement durable, fête du vélo, ...) et convaincre d'autres entreprises de s'engager dans la démarche.

Pour renforcer les échanges et rendre compte d'événements mobilité, un site Internet vient de voir le jour. On y retrouve notamment les bonnes pratiques et les outils développés par les membres ou par exemple les supports de présentation de la conférence covoiturage interadministrations/interentreprises, organisée avec le Conseil général de la Somme, qui a réuni plus de 80 personnes le 22 septembre à Amiens.

Pour y avoir accès et améliorer les déplacements domicile travail de vos salariés, n'hésitez pas à rejoindre le club ! yannick.paillet@ademe.fr



Formation ADEME : transférer l'expertise au cœur des pratiques

Les formations conçues par l'ADEME mettent à disposition de tous les acteurs professionnels l'expertise de l'Agence.

Entreprises, collectivités, associations ou administrations, toutes peuvent s'approprier des outils et des méthodes pour transformer leurs pratiques professionnelles.

En complément des formations proposées par l'ADEME au niveau national, la Direction régionale Picardie propose aussi chaque année des modules de formation en fonction des besoins et des préoccupations des territoires.

En 2011, pour accompagner la mise en œuvre des mesures décidées dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, a été montée une formation sur la réglementation thermique 2012 destinée aux concepteurs, créateurs, constructeurs et maîtres d'ouvrages du bâtiment. **7 sessions de 2 jours ont été programmées regroupant plus de 105 stagiaires.**

Dès janvier 2012, la Mairie de Bohain (02), 6 lycées professionnels et 3 CFA de Picardie accueilleront chacun une session de formation sur les tests d'étanchéité à l'air destinée aux professionnels du bâtiment.

Courant du second semestre 2012, une formation sera programmée sur l'aménagement et l'urbanisme orientés vers le rail. Celle-ci visera les élus des territoires pour lesquels l'accessibilité de la gare constitue un enjeu majeur. Par ailleurs, d'autres formations sont à venir en particulier sur l'éclairage public, les pompes à chaleur, les audits énergétiques, ou encore sur les outils de comptabilité de gestion des déchets.

Les formations sont toujours une occasion unique de tisser des liens, de créer des réseaux et surtout de développer une dynamique entre acteurs locaux exerçant les mêmes métiers ou partageant les mêmes préoccupations.

evelyne.journaux@ademe.fr

Le dispositif des **certificats d'économies d'énergie (CEE)**, créé par la loi POPE, est l'un des instruments phare de la politique de maîtrise de la demande énergétique.

Il repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée aux vendeurs d'énergie (électricité, gaz, chaleur / froid, fioul domestique et carburants automobiles) comme EDF, Gaz de France, Total, ...

Un objectif triennal est défini et réparti entre les opérateurs en fonction de leurs volumes de ventes. En fin de période, les vendeurs d'énergie appelés les "obligés" doivent justifier de l'accomplissement de leurs obligations par la détention d'un montant de certificats équivalent.

> Ils peuvent amener leurs clients à réaliser des économies d'énergie en leur apportant des informations sur les moyens à mettre en œuvre avec des incitations financières.

> Ils ont également la possibilité de réaliser des économies d'énergie dans leurs propres bâtiments et installations.

> Ils peuvent aussi choisir d'acheter, si cela s'avère moins coûteux, des certificats d'économies d'énergie auprès d'autres acteurs comme les collectivités territoriales et/ou les bailleurs sociaux.

En cas de non respect de leurs obligations, les "obligés" sont tenus de verser une pénalité libératoire de deux centimes d'euro par kWh manquant.

Suite au succès de la première période (mi 2006 - mi 2009) pour laquelle l'obligation d'économies d'énergie était de 54 TWh cumac, le gouvernement a souhaité prolonger le dispositif pour une seconde période triennale. Celle-ci a débuté le 1^{er} janvier 2011 et l'objectif d'économies d'énergies correspondant est de 345 TWh dont 90 TWh cumac pour les distributeurs de carburant qui deviennent de nouveaux "obligés" du dispositif.

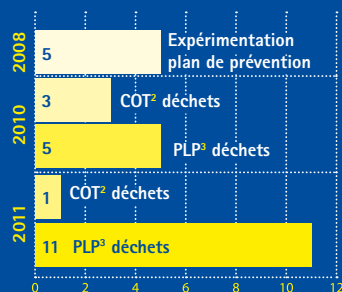
La prévention des déchets en Picardie

La prévention de la production des déchets peut se définir comme l'ensemble des mesures et actions amont (notamment au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à :

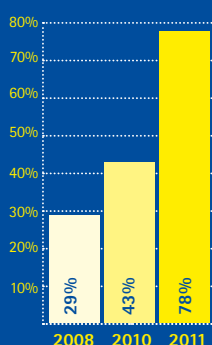
- réduire les quantités de déchets produits,
- et/ou réduire leur nocivité,
- et/ou améliorer leur caractère valorisable.

En Picardie, l'ADEME accompagne les collectivités qui s'engagent dans la mise en œuvre d'un programme d'actions structuré de prévention des déchets.

Evolution du nombre d'EPCI¹ engagés dans un programme de prévention des déchets 2008-2011



Evolution de la population couverte par la prévention des déchets 2008-2011



Les chiffres-clés de la prévention des déchets :

- **4** EPCI¹ à compétence déchets sont engagés dans un COT² déchets avec un axe "prévention des déchets" pour une durée de 3 ans,
- **2** Conseils généraux sont engagés dans la mise en œuvre d'un plan départemental de prévention des déchets pour une durée de 5 ans,
- **16** EPCI à compétence déchets sont engagés dans la mise en œuvre d'un programme local de prévention des déchets pour une durée de 5 ans,
- **78%** de la population picarde est couverte par un programme d'actions de prévention des déchets.

aline.blin@ademe.fr

¹Etablissement Public de Coopération Intercommunale

²Contrat d'objectifs territorial - ³Programme Local de Prévention



Appel à projet bâtiment : des efforts à poursuivre pour la réhabilitation des logements

En 2011, 2 nouveaux appels à projets PREBAT ont été lancés : l'un pour les constructions neuves [niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC) amélioré de 10%] et l'autre pour la réhabilitation énergétique du parc existant.

Pour 11 dossiers retenus (7 concernaient des bâtiments neufs et 4 une réhabilitation), l'enveloppe financière allouée par l'ADEME, la Région Picardie et le FEDER s'est élevée à 700 000€ environ : 490 000€ pour les bâtiments neufs et 210 000€ pour les réhabilitations de bâtiments.

La dominante de construction neuve (63%) par rapport à la réhabilitation (37%) n'était pas le souhait initial. Pour atteindre les exigences du Grenelle de l'environnement à l'horizon 2020, l'effort doit être fait sur le parc existant (-38 % des consommations énergétiques du bâtiment) et non sur les constructions qui ne représentent que 1% du parc chaque année.

De plus, l'ensemble des dossiers portaient sur des bâtiments tertiaires. Il est regrettable de n'avoir eu aucun bâtiment d'habitations.

Fort de ce constat, l'ADEME et la Région Picardie ont réfléchi aux évolutions à apporter pour 2012 afin de favoriser les projets de réhabilitation et

de bâtiments d'habitations à répondre.

Conscient que la marche du PREBAT bâtiments existants était haute en terme de critères énergétiques pour beaucoup de porteurs de projet, un autre financement sera créé uniquement pour la réhabilitation avec des critères énergétiques légèrement moindres mais toujours ambitieux. Les financements correspondants seront évidemment plus faibles.

En ce qui concerne le PREBAT bâtiments neufs, 2012 est une année de transition: les bâtiments tertiaires vont être soumis à la Réglementation Thermique (RT) 2012 quand les bâtiments collectifs d'habitations hors zone ANRU seront encore sur la RT2005.

Cet appel à projet aura donc des critères spécifiques suivant la typologie des bâtiments :

- les critères pour les bâtiments soumis à la RT2005 prendront en considération le saut énergétique instauré par la RT2012
- les exigences pour les bâtiments soumis à la RT2012 seront plus contraignantes que la nouvelle réglementation.

Les critères définitifs et les cahiers des charges seront établis début 2012.

florent.dupuis@ademe.fr



Les thèses ADEME : la formation par la recherche

Depuis 1992, l'ADEME participe à la formation de jeunes chercheurs en finançant chaque année des thèses avec pour but de soutenir la recherche dans ses domaines d'intervention.

Objectifs : produire des connaissances scientifiques et technologiques nouvelles tout en renforçant les capacités humaines de recherche & développement.

Ces thèses sont alors cofinancées par des partenaires régionaux aussi bien privés que publics. En Picardie, 4 thèses de recherche ont ainsi été récemment financées :

Une première thèse a pour objectif d'analyser le lien environnement-cancer en Picardie. Elle est cofinancée par le Conseil Régional de Picardie.

La seconde thèse, cofinancée par l'entreprise FAVI (Fonderie et Ateliers du Vimeu), a pour objectif de concevoir une architecture de machine asynchrone hybride pour la traction électrique comme alternative à la machine synchrone à aimants permanents et qui permettrait ainsi de minimiser l'énergie utilisée tout en améliorant le rendement et les performances de vitesse.

La troisième thèse est cofinancée par l'INERIS dans l'Oise (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques). Elle a pour objectif d'étudier et de prédire les mécanismes de transfert des COV (composés organiques volatils) depuis un sol pollué vers l'air ambiant pour une meilleure gestion des risques sanitaires, notamment dans le cadre d'opération de réaménagement urbain.

Enfin, la quatrième thèse toujours cofinancée par l'INERIS s'attache à traiter la problématique de la qualité de l'air en Europe et dans les grandes villes mondiales pour mieux comprendre les déterminants de la pollution atmosphérique et fournir une aide pertinente à la décision environnementale.

Si vous aussi, vous souhaitez cofinancer une thèse ADEME, candidater ou si vous voulez en savoir plus sur les procédures, rendez-vous sur notre site thesenet.ademe.fr

iman.bahmani@ademe.fr

À lire



Gulliver 2011/2012
Le guide pratique du savoir vert
GULLIVER / ADEME - 20 €

Comment trier et recycler plus de 1000 objets de la vie quotidienne ?
Ce guide vous offre les clés pour agir en éco-citoyens responsables.



Réduire les consommations énergétiques de son logement
ADEME / DUNOD - Août 2011

Découvrez des astuces pour réduire vos consommations, optez pour des solutions adaptées à votre situation, effectuez le diagnostic énergétique de votre logement.



La concertation en environnement
Eclairage des sciences humaines et repères pratiques

ADEME / Ministère de l'Écologie - Juin 2011
Ce document permet de mieux comprendre les enjeux de la concertation : que peut-on attendre d'un processus de concertation ? Quand lancer une concertation ? Comment en choisir les modalités ?



Agenda

13^{èmes} Assises Nationales de l'Énergie, de l'Urbanisme et de la Mobilité

Dunkerque du 24 au 26 janvier 2012
www.assises-energie.net

Journée Technique ATEE

Beauvais le 22 mars 2012

"Biogaz et Méthanisation"
Renseignements : 03 22 45 19 18
genevieve.delattre@ademe.fr

Réseau d'Échanges Techniques sur le Développement Durable des Territoires

Amiens le 23 février 2012

Ventilation performante et qualité de l'air intérieur

Amiens le 12 avril 2012

Eclairage intérieur

Renseignements :

www.ret-ademe-picardie.fr
03 22 45 19 19 - chantal.besse@ademe.fr



n° 14.

Le journal d'information

de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, Direction Régionale Picardie.
Immeuble APOTIKA - 67, Avenue d'Italie 80094 Amiens cedex 03
Tél. 03 22 45 18 90 - Fax 03 22 45 19 47
e-mail : ademe.picardie@ademe.fr
Directeur de publication : Christian FABRY
Conception et réalisation : www.grandnord.fr - 5538
Imprimé sur papier 100% recyclé, certifié écolabel européen et par un imprimeur Imprimi'Vert

